

Principe

Mise en place des tickets restaurants dans le cas d'une agence d'intérim qui gère la gestion des tickets pour le compte des entreprises utilisatrices.

Elle remet chaque mois à ses intérimaires un carnet de Tickets Restaurants d'une Valeur Nominale de X euros du Ticket.

L'agence déduit la part salariale des tickets sur le bulletin de paie.

La part patronale des tickets sera comptabilisée dans les cotisations patronales du bulletin de paie et refacturée à l'entreprise utilisatrice.

Pour notre exemple :

La valeur du ticket = 10 €

La répartition sera de 40 % part salariale, 60 % part patronale pour notre exemple.

La Part Salariale à prélever au salarié s'élève à 4 euros par Ticket.

La Part Patronale à comptabiliser s'élève à 6 euros par Ticket.

Refacturation de la part patronale à l'entreprise utilisatrice.

Mise en place des Primes

1. Création de la prime : Ticket Restaurant Part salariale

Cette prime va permettre de déduire la part du salarié sur le bulletin de paie

Dans **Tempo**

Fichiers ... Primes

Créer une prime comme ci-dessous :

- **Numéro de Prime** : Indiquer un numéro de prime disponible.
- **Libellé** : Indiquer le libellé pour la part salariale à déduire au salarié.
- **JTC** : Le « T » signifie que cette prime, si elle est mise sur le contrat, se déclenchera automatiquement dans les relevés d'heures pour chaque jour travaillé.
- **Condition** : Le « NF » signifie que cette prime ne sera pas facturée.
- **Rubrique non Imposable** : Faire **F4** (Ajouter) pour créer la rubrique de paie rattachée à cette prime. Cette rubrique sera en 5000 dans les rubriques non imposables du bulletin de paie.

Cliquer ensuite sur le libellé bleu de la rubrique de paie générée.

Rub. non imposable... 5. **TR Part salariale déduite**

Détail Complément Rub.Perso

Description

Intitulé : **TR Part salariale déduite**

Type : Montant Texte Cond. Assiette
 Texte Dates

Sens : Payer **Retenir**

Usage : Permanent Exceptionnel Supprimé

- Cocher la case « **Retenir** » au lieu de « Payer ».
- Dans l'onglet « Complément » : Ajouter les comptes comptables.

2. Création de la prime : Ticket Restaurant Part Patronale

Cette rubrique va permettre d'enregistrer la charge patronale des tickets dans le total des cotisations patronales du bulletin de paie et de refacturer cette charge à l'entreprise utilisatrice.

Dans **Tempo Fichiers ... Primes**

Créer une prime comme ci-dessous :

Tempo Intérim - Gestion des primes

Numéro de prime : **T**

Libellé de la rubrique : **TR Part Patronale**

Texte Fact+Cr.Client

JTC : **T** Jour travaillé : une prime par jour travaillé

Condition :

Rub. imposable... : **39** TR Part Patronale

Rub. non imposable...

Taux Maximum Payé : Facturé : MontantFrais :

Commentaire :

Article Cadeau :

Sans TVA Hrs Fillon/Réd.Gén. Négatif interdit Quantité obligatoire (RH)
 Sans ICCP/CTT Tps Fillon Pause déductible Tepa
 Sans IFM NonHrsFillon Hrs Remun Lodeom
 Hrs travaillées Hrs Normale Réduct.Gén. Hors Marge (débours)
 Déplacement panier Hrs Suppl. Réduct. Gén. Cet Acquis
 Pas sur Contrat Tva N°2 Cet Pris
 Texte (np.rf) Paiement manuel Texte (fa-mp)
 Acpte-Facture Coef 'Heures' **Coef 'Non Imp'**
 Hrs Facturées Congés (payés) pris Sans ICP/Cdi
 Hrs payées Prime "Intempérie" + GMMR/Cdi

- **Numéro de Prime** : Indiquer un numéro de prime disponible.
- **Libellé** : Indiquer le libellé pour la part patronale des Tickets.
- **JTC** : Le « T » signifie que cette prime, si elle est mise sur le contrat, se déclenchera automatiquement dans les relevés d'heures pour chaque jour travaillé.
- **Rubrique Imposable** : Il faut impérativement **saisir manuellement** la rubrique en 3000 (exemple 3998).
- **Coef « Non Imp »** : Cocher cette case pour ne pas appliquer le coef de facturation des rubriques imposables. On appliquera le coef de 1 des indemnités.

Cliquer ensuite sur le libellé bleu de la rubrique de paie générée.

Rub. imposable... : 39% TR Part Patronale

39% - TR Part Patronale (Retenue)

Détail Complément Rub.Perso

Description

Intitulé : TR Part Patronale

Type : Montant Texte Cond. Assiette
 Texte Dates

Sens : Payer Retenir

Usage : Permanent Exceptionnel Supprimé

Mois de paye en cours
Septembre 2022

Formule de calcul

B	Base	E	%	Taux	E	Σ	Résultat	R
	RP			RG				
			%		100,000			
=								

- Cocher la case « **Retenir** » au lieu de « Payer ».
- Corriger la formule du taux : **RG ... % ... 100**
- Remplacer le « **E** » par un « **R** » dans le Résultat.
- Dans l'onglet « Complément » : Ajouter les comptes comptables.

Configuration de la DSN

Dans **Banco**

Dsn ... Configuration de la DSN

Onglet « **Cumul et rubriques particulières** ».

DSN - Configuration

Informations DSN Configuration par catégories Catégorie et types de personnel URSSAF Rubriques générales **Cumul et rubriques particulières** Cas de Recours

Type d'information

URSSAF - Assiettes de cotisations et bases de cumul
URSSAF - Accident de travail et Taxe Transport
URSSAF - Taxe Apprentissage / Formation
POLE EMPLOI - Majoration CDD - CDU
Participation et intéressement
Rémunération, Salaires au forfait
Acomptes, saisie salaire, Tickets restaurant...
Données fiscales - Taxes...
Prélèvements à la Source - Retenue à la source
Cotisations M.S.A.
Cotisations E.N.I.M. (Marins)
Cotisations CIBTP

Cumul et rubriques à ré-intégrer dans le Net à payer pour la rémunération versée (sans déduction acompte...)

Cumul à réintégrer : 2 Saisie arrêt (-) -> (+) et ... Acompte (-) -> (+)
et ... <Aucun cumul> (-) -> (+)

Rubriques à réintégrer :

TROP PERCU
<Aucune rubrique définie>
<Aucune rubrique définie>

Tickets restaurant - Participation patronale

Rubriques Ticket restaurant : 39% TR Part Patronale
<Aucune rubrique définie>
<Aucune rubrique définie>
<Aucune rubrique définie>
<Aucune rubrique définie>

Cumul Ticket restaurant : <Aucun cumul de> (-) -> (+)

Dans la liste des **Types d'information** : Sélectionner « **Acomptes, saisie Salaire, Tickets restaurant ...** »

Puis dans **Rubriques Ticket restaurant** : Rechercher dans la liste déroulante la rubrique correspondant à la Part patronale des Tickets restaurant. (rubrique en 3000).

Valider

Saisie des Tickets restaurants

1. Contrat ... Saisie des contrats

Ajoutez les deux primes sur le contrat :
Dans l'onglet « **Coûts** »

Prime...	Libellé prime (Saisie)	Lib +	Tx référence	Tx imposable	Tx non imp	Txfacturé
TR	TR Part Patronale	(Valeur 10 €)		6,00		6,00
TR	TR Part salariale déduite	(Valeur 10 €)	4,00		4,00	

40 % de 10 € sur le salarié

60 % de 10 € pour la part patronale

Le Txfacturé si la part patronale est refacturée à l'entreprise utilisatrice.

2. Heures ... Saisie des Heures

A la saisie des relevés d'heures :

Les primes apparaîtront automatiquement sur les relevés d'heures et le nombre se renseignera également tout seul grâce au JTC « T ».

Prime	Libellé	Lib +	Jtc	Qt. payée	Tx. payé	Qt. fact	Tx. fact
TRF	TR Part Patronale	(Valeur 10 €)	T	5,00	6,00	5,00	6,00
TRP	TR Part salariale déduite	(Valeur 10 €)	T	5,00	4,00		

Contrôle

Après enregistrement des tickets restaurants :

1. Le bulletin de paie

	CSG déductible l'impôt sur le revenu	383,932	6,800		-26,11	
	CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	383,932	2,900		-11,13	
	Exonérations de cotisations employeur					88,50
	Autres rubriques de paie					
	TR Part Patronale (Valeur 10 €)		30,000			-30,00
Total	Total des cotisations et contributions				-89,59	-98,82
Total	NET A PAYER AVANT IMPOTS SUR LE REVENU				297,86	
	<i>dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie</i>				<i>5,67</i>	
	Impôt sur le revenu prélevé à la source (Taux neutre)	0,00	0,00		0,00	
52	TR Part salariale déduite (Valeur 10 €)		5,000	4,000		-20,00
	5566 PREPARATEUR DE COMMANDES . 10/09/2022 16/09/2022					

2. La facture

Si la Part patronale est refacturée à l'entreprise utilisatrice.

Hrs normales (12-16/09)	35,00	19,48	681,80
TR Part Patronale (Valeur 10 €)	5,00	6,00	30,00
Semaine 2022.37			711,80
	35,00		711,80
	35,00		711,80

3. L'Etat des Marges

Désignation	Code	Hrs Paye	Hrs Fact	Brut réel	IFM réelles	ICCP réelles	Congés payés pris	Brut appliqué Réel	Déplacements	Non imposable	Cot. Pat. Montant appliqué	Réduction générale URP	Total Payé	Total Facturé	Marge	Marge %
	1456	35,00	35,00	387,45				387,45		-20,00	187,73	88,50	466,68	711,80	245,12	34,44 %
TOTAL Septembre 2022		35,00	35,00	387,45				387,45		-20,00	187,73	88,50	466,68	711,80	245,12	34,44 %

- La déduction salariale des tickets se retrouve en négatif dans la colonne « **Non imposable** ».
- La part patronale des tickets est comptabilisée dans la colonne « **Cot Pat Montant appliqué** ».
- La part patronale des tickets refacturée est comprise dans le chiffre d'affaires de la colonne « **Total Facturé** ».

4. La DSN

Dans le module **DSN**

Fichier/Editions ... Salariés

Onglet **Versement ... Autres Revenus**

Individu	Contrats	Arêts de travail	Autres suspensions	Versements	Ancienneté	Pénibilités					
Mois de Paie	Date versement	N°	Net DSN	Net fiscal	IJ - Non impos	Fiscal Potenti	Base PAS	Taux PAS	Type Taux	PAS	Identifiant
2022 / 09	12/10/2022	1	298,09	310,55				0,00 %	13 Barème mensuel mé	0,00 € -1	

1 Versement + Ajouter - Enlever

Rémunérations	Primes	Autres revenus	Bases assujetties	Régularisation P.A.S.
Date début	Date de Fin	Type	Montant	
07/09/2022	16/09/2022	17 Participation patronale au financement des titres-restaurant	30,00	

On y retrouve la déclaration de la part patronale versée par l'employeur.